

Dispositif « Réseau des observatoires locaux de la lecture » (ROLL) Synthèse d'activité septembre 2015 – juillet 2016

L'équipe nationale du Roll a poursuivi le développement du dispositif dans diverses directions :

- essaimage académique dans le premier et le second degré, à la demande ;
- approfondissement des propositions pour le collège, dans le cadre de l'inter-degré ;
- poursuite de l'extension en SEGPA et expérimentation en lycée professionnel ;
- encadrement du groupe de tuteurs départementaux ou académiques ;
- amélioration des fonctionnalités du site Internet V 3.0 ;
- création des nouveaux tests pour le collège, expérimentation à échelle réelle ;
- poursuite de la refondation de la démarche des ACT et des activités de perfectionnement ;
- création de fiches d'application à la disposition des enseignants ;
- poursuite de la formation nationale ;
- préparation de l'expérimentation de la M@L en classe et des activités d'anticipation.

Le ROLL et sa démarche

Le dispositif

Il met à la disposition des professeurs un ensemble de textes de référence, de protocoles et de ressources pour accompagner l'enseignement de la compréhension des textes, dans le cadre de l'apprentissage en classe.

Les différents outils conçus pour la mise en œuvre du dispositif sont accessibles aux enseignants, formateurs ou personnels d'encadrement sur le site internet, en accès libre mais contrôlé, www.roll-descartes.fr

L'historique

Le dispositif a été créé en 1993, à la suite d'une demande académique : comment améliorer et évaluer régulièrement les performances des élèves de cycle 3 en compréhension de lecture ? Il s'est successivement étendu au cycle 2, puis au début du collège, puis aux Segpa et aux lycées professionnels, à la demande des utilisateurs. Régulièrement amélioré et actualisé, le ROLL propose aujourd'hui la version 3.0 de sa démarche et du site Internet associé. Au cours de l'année scolaire 2015 – 2016, l'expérimentation à échelle réelle du ROLL en cycle 2 et 3 a permis d'affiner la nouvelle version avec de nombreuses nouveautés et de préfigurer les extensions qui seront expérimentées en 2016 – 2017.

La démarche

La vocation essentielle du dispositif est l'amélioration des performances en compréhension de lecture de tous les élèves, en particulier ceux présentant des difficultés. Le Roll favorise l'alternance et l'articulation entre développement de stratégies de lecture pour construire le sens dans les divers types de textes et entraînements méthodiques.

L'évaluation des élèves

Depuis la rentrée 2015, deux fois dans l'année, une évaluation des performances en compréhension de lecture permet d'étudier les difficultés individuelles des élèves et leur évolution. En relation avec cette observation, le dispositif propose des types d'activités de perfectionnement et de remédiation, pour une aide adaptée aux besoins, portant sur la connaissance du fonctionnement de la langue.

Les évaluations sont traitées à l'aide d'une application numérique de saisie en ligne. Cette fonctionnalité analyse les résultats des tests, détermine les élèves en difficulté, et propose des activités adaptées à des groupes de travail qui peuvent être modifiés à tout moment par l'enseignant, en fonction des besoins.

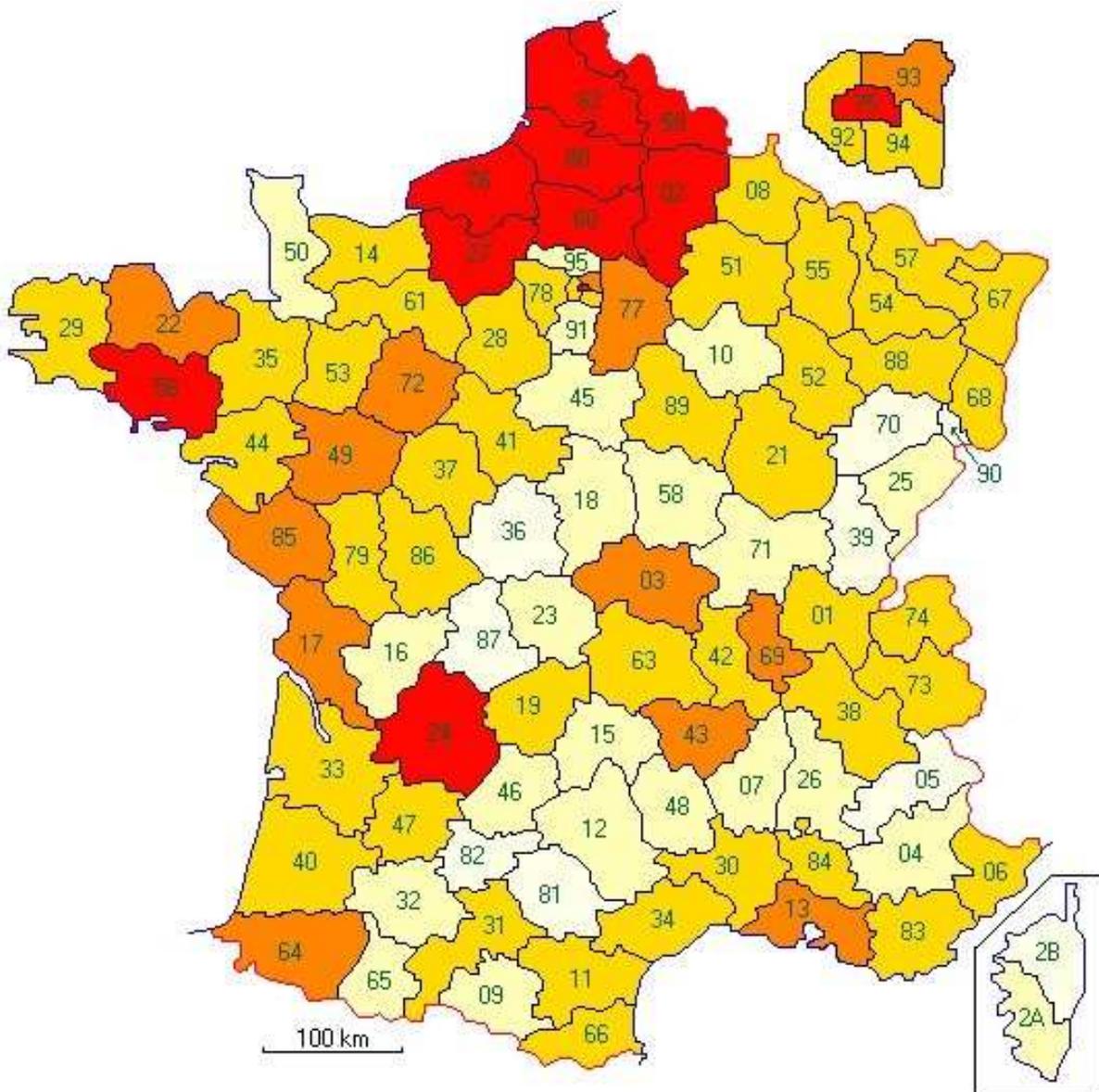
Conventions

Conventions académiques en cours 2013 – 2016 : Clermont-Ferrand – Versailles (Hauts-de-Seine).

Conventions renouvelées 2016 – 2019 : DGESCO – académie de Paris – secrétariat général de l'enseignement catholique.

Conventions en cours : Académie d'Amiens – académie d'Orléans.

Cartographie du ROLL au 15 juillet 2016



Enseignants engagés dans le ROLL

Note : Cette carte visualise, à un instant T, le nombre des inscrits sur le support numérique du dispositif. C'est une donnée factuelle qui sous-estime les chiffres et ne présente qu'une partie de la réalité de terrain : en effet, le dispositif

est également exploité par des enseignants, des écoles ou établissements, des circonscriptions, non formellement inscrits ou n'ayant qu'un représentant inscrit pour toute une équipe pédagogique. Les départements où peu d'enseignants exploitent le ROLL sont indiqués en clair (inférieur à 100) tandis que ceux où il est pratiqué plus fréquemment sont indiqués en orange (supérieurs à 100) et en rouge (supérieurs à 200).

Extension du ROLL 2015 / 2016

Les établissements scolaires dans les académies

Le nombre d'écoles et d'établissements du second degré qui exploitent le ROLL et se sont inscrits dans le dispositif augmente d'année en année. Voici à titre indicatif le recensement national fin juin 2016 :

Académie	Maternelle	Elémentaire	Collège
Aix-Marseille	3	183	13
Amiens	20	438	91
Besançon	0	31	1
Bordeaux	17	479	31
Caen	1	82	23
Clermont Fd	14	237	26
Corse	3	12	2
Créteil	20	322	39
Dijon	12	182	11
Grenoble	3	179	22
Guadeloupe	4	50	12
Guyane	0	9	5
La Réunion	1	118	11
Lille	26	627	65
Limoges	4	98	3
Lyon	4	186	12
Martinique	6	61	6
Mayotte	0	23	1
Montpellier	6	139	47
Nancy-Metz	6	249	20
Nantes	9	490	56
Nice	3	103	5
Nouvelle Calédonie	0	9	4
Orléans-Tours	1	162	20
Paris	15	191	44
Poitiers	9	174	30
Polynésie française	1	37	6
Reims	5	121	9
Rennes	13	559	49
Rouen	27	398	67
Strasbourg	4	62	6
Toulouse	5	112	9
Versailles	6	236	23
	248	6359	769

Évolution du nombre d'établissements inscrits entre 2014/2015 et 2015/2016

Maternelle	Elémentaire	Collège
+6%	+21%	+16%

Note : On constate une évolution positive du nombre d'écoles et d'établissements inscrits. C'est une progression contrôlée, afin de permettre un suivi satisfaisant des nouveaux entrants.

Les enseignants engagés dans les académies

Nombre d'enseignants par académie

Académie	Maternelle	Elémentaire	Collège
Aix-Marseille	5	379	36
Amiens	22	1136	410
Besançon	0	40	1
Bordeaux	21	1055	55
Caen	1	127	35
Clermont Fd	18	605	62
Corse	3	13	2
Créteil	28	755	70
Dijon	14	328	20
Grenoble	3	266	34
Guadeloupe	8	167	23
Guyane	0	12	5
La Réunion	1	287	14
Lille	32	1721	171
Limoges	4	194	8
Lyon	5	404	13
Martinique	6	167	9
Mayotte	0	38	1
Montpellier	6	279	190
Nancy-Metz	6	576	47
Nantes	11	1009	117
Nice	3	208	7
Nouvelle Calédonie	0	12	5
Orléans-Tours	1	334	27
Paris	27	675	190
Poitiers	9	324	87
Polynésie française	1	93	9
Reims	5	236	15
Rennes	16	1250	81
Rouen	34	1178	250
Strasbourg	4	102	7
Toulouse	6	179	23
Versailles	6	432	42
	306	14581	2066

Évolution du nombre d'enseignants inscrits entre 2014/2015 et 2015/2016

	Maternelle	Elémentaire	Collège
Progression	+4%	+25%	+19%

Note : 4 500 enseignants engagés à la rentrée 2012, 13 734 en juin 2015, 16953 en juillet 2016, soit 376 % de progression en 4 années scolaires.

Les élèves concernés par la mise en œuvre du ROLL en 2015-2016

Si le dispositif rassemblait environ 37 100 élèves en 2012, il en comptait plus de 110 000 en 2015. Recentré sur les élèves les plus en difficultés dans les classes inscrites, il concerne directement plus de 85 000 élèves en 2016, de fin de cycle 2 et de cycle 3, particulièrement.

Nombre d'élèves 2015/2016

Niveau de classe	Nombre d'élèves
	6733
CE1	12734
CE2	17063
CM1	19664
CM2	19400
6ème	9799
Total	85393

Note : Il existe des variations notables d'exploitation du dispositif, en classe entière ou par petits groupes : dans ce cas, seuls les élèves suivis en perfectionnement sont dénombrés. Ce choix pédagogique est particulièrement significatif dans certains établissements du second degré et certaines dans circonscriptions primaires. Le nombre total d'élèves pratiquant le ROLL est ainsi beaucoup plus élevé puisque de nombreux enseignants ont recours au dispositif sans s'inscrire officiellement sur le site.

Le tutorat

Il favorise la coordination pédagogique et l'accompagnement in situ et à distance des professeurs dans les départements, les circonscriptions et les établissements. Le statut de tuteur est positionné au niveau académique ou départemental, en circonscription (IEN et CPC, les plus nombreux) ou en établissements. 1/3 des tuteurs était présent lors du séminaire « tuteurs » de mai 2015. L'action de tutorat est très variable selon les situations géographiques et académiques. Dans certaines académies, on compte un chargé de mission dédié à la mise en œuvre du ROLL et à la formation, partiellement déchargé d'enseignement ou non.

Les formations

Les formations constituent un élément important du dispositif pour en garantir le fonctionnement harmonieux et au plus près de son organisation. Son impact et son efficacité ne peuvent être en effet évalués que s'il est suivi de manière régulière :

En présentiel, lors d'animations pédagogiques, de formations d'initiative locale (FIL), et de stages d'école / établissement, ou bien inscrites dans le Plan académique de formation (PAF).

A distance, avec des propositions de parcours de formation. Simples et précis, ils présentent une information théorique sur le fonctionnement, les ressources et les notions étudiées et évaluées. Des documents offrant des pistes de travail pour les remédiations permettent aux enseignants de concevoir leurs propres préparations. De plus, des groupes de réflexion et de production placent les enseignants du Roll en situation de « recherche-action », avec une posture d'interrogation sur les pratiques à adopter lors du choix d'activités adaptées aux besoins et la mutualisation d'activités réalisées avec les élèves.

Contenu des formations

- Articulation du ROLL avec les nouveaux programmes /socle commun de connaissances, de compétences et de culture / Roll ;
- l'apprentissage de la lecture, les fondamentaux ;
- présentation des ressources du ROLL ;
- démarche des « Ateliers de compréhension de textes » (ACT) ;
- conception d'outils par les enseignants, destinés à un public de pairs dans le premier degré et le second degré ;
- L'enseignement du vocabulaire et des composantes de la compréhension.

Lieux et organisation des formations

Les formations sont très variables. Elles peuvent prendre la forme d'une FIL, rassembler un groupe d'enseignants, de directeurs ou de conseillers pédagogiques, voire d'IEN, à destination des publics de Segpa, de REP ou REP+, de personnels ASH, en interdegré, auprès d'enseignants des premier et second degrés. Certains sites font l'objet d'un suivi plus important, du fait d'un profil urbain ou rural spécifique.

En 2016, plus de 35 formations ont été réalisées dans toute la France par les membres de l'équipe nationale de pilotage, représentant environ 60 jours de formation.

Évaluation des formations

Une évaluation des formations par les stagiaires permet une régulation, notamment en fonction des attentes et des demandes. Elle a révélé un taux de 57 % de très grande satisfaction, 38 % de satisfaction et de 5 % de moindre satisfaction. Il n'y a pas d'insatisfaction ou très grande insatisfaction. Il apparaît que la formation répond à des besoins, non seulement liés à la mise en œuvre du dispositif, mais également plus largement à la pédagogie de la lecture, de l'enseignement de la langue et de la compréhension. Des documents séparés synthétisent plus précisément les évaluations par les stagiaires et l'encadrement.

Le site Internet

La version 3.0 du site Internet a été activée en septembre 2015, elle est maintenant stabilisée.

Elle a fait l'objet tout au long de l'année 2014/2015 d'un travail de modification en profondeur de la présentation et des contenus. Totalement actualisée et repensée dans son ergonomie, elle doit permettre une interaction numérique totale plus fluide et intuitive. Elle préfigure également l'introduction du futur site ROMA.

Le site accueille un espace libre d'accès et gratuit ouvert à tous les enseignants, un espace de travail spécifique pour les tuteurs, et un espace académique.

Réalisé sous la forme d'un Espace Numérique de Travail, le site Roll propose à toutes les personnes inscrites un espace privé d'où seront gérées toutes les actions entreprises. Les fonctionnalités permettent de :

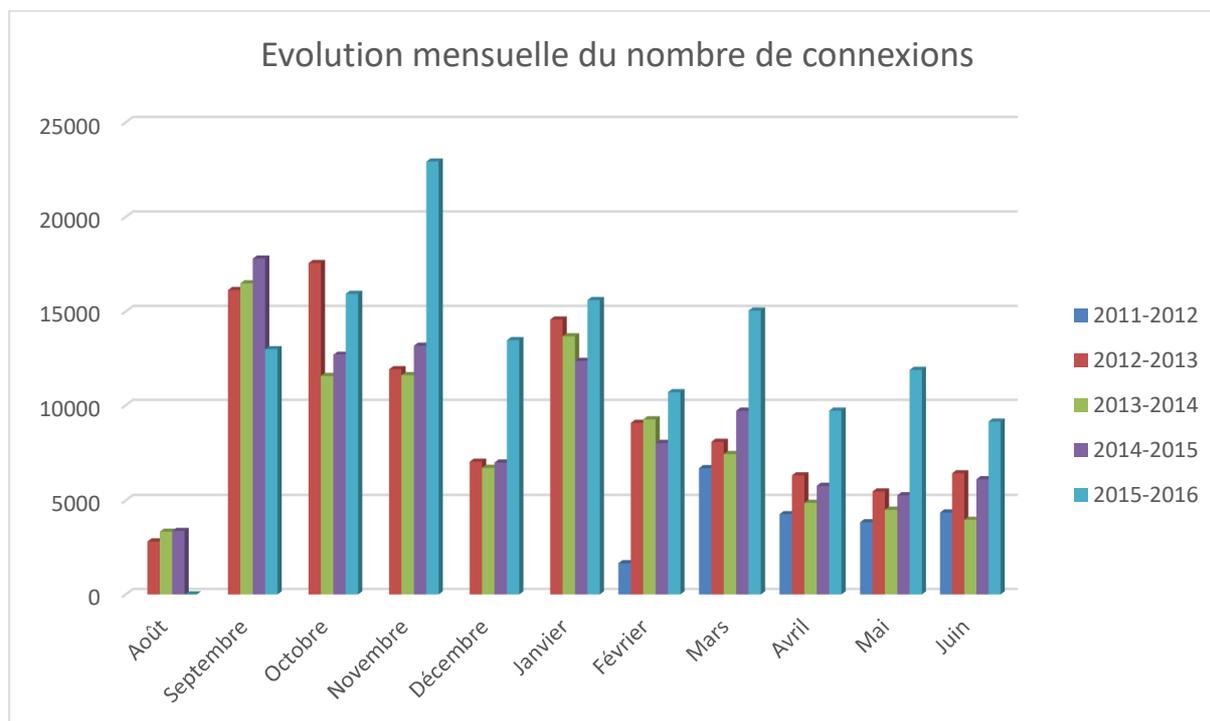
- télécharger les tests et saisir les résultats puis réaliser une analyse automatisée ;
- faire une proposition immédiate de groupes de travail (élèves fragiles, élèves en réussite). L'enseignant peut à tout moment modifier les groupes prédéterminés ;
- contacter d'autres « rollers », son tuteur, ou un membre de l'équipe nationale ;
- participer à des groupes de travail ;
- accéder à la bibliothèque d'outils : fiches élèves, notions théoriques,... ;
- accéder à la formation en ligne.

Les pics de visite ont habituellement lieu en début d'année scolaire et lors des passations des tests.

Nombre de connexions du 01 septembre 2012 à fin juin 2016

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Août		2820	3340	3384	0
Septembre		16131	16488	17794	13000
Octobre		17556	11545	12705	15934
Novembre		11893	11584	13185	22928
Décembre		7038	6714	6991	13479
Janvier		14574	13685	12338	15600
Février	1662	9074	9264	8021	10690
Mars	6694	8084	7437	9715	15045
Avril	4273	6317	4870	5770	9717
Mai	3845	5474	4508	5270	11863
Juin	4360	6430	3974	6115	9147
TOTAL	22877	107866	93409	101288	137403

Note : La baisse en 2013/2014 est attribuée essentiellement à un bug informatique survenu en octobre. Le 0 connexion d'août 2015 est concomitant avec la mise en ligne de la nouvelle version bêta du site Internet.



La version 3.0 a été inaugurée mi-septembre 2015.

Elle a fait l'objet tout au long de l'année 2014/2015 d'un travail de modification en profondeur de la présentation et des contenus. Totalement actualisée et repensée dans son ergonomie, elle doit permettre une interaction numérique totale plus fluide et intuitive. Elle préfigure également l'introduction du futur site ROMA.

Le développement du ROLL en collège

La forte extension du ROLL en collège impose des adaptations liées aux contraintes du second degré et aux besoins spécifiques des professeurs de secondaire, ainsi que l'ouverture d'un espace dédié sur le site national. Certaines caractéristiques ont fait l'objet d'une étude et de nouvelles propositions :

- Souplesse dans les modalités de mise en œuvre afin de s'adapter au mieux au fonctionnement de chaque établissement.

- Mobilisation de professeurs de disciplines variées, en plus du professeur de lettres et du professeur documentaliste, ce qui implique des moyens supplémentaires.

La mise en œuvre en collège a fait l'objet, tout au long de l'année, d'une réflexion sur l'adaptation nécessaire à l'application dans le cadre de la réforme du collège qui a porté sur :

I. Les ACT pour les élèves en difficulté :

1. Quels élèves ? Tous les élèves d'un niveau (sixième par exemple) passent les tests de la première période. Une fois les résultats analysés, seuls les élèves repérés en difficulté dans la maîtrise des compétences de la compréhension bénéficieront du ROLL.

2. Quelle organisation ? Tous les élèves concernés, issus de différentes classes, sont regroupés sur un créneau horaire, généralement en début ou en fin de demi-journée.

Les élèves qui ne sont pas concernés par le ROLL soit bénéficient d'une autre activité, soit ne sont pas au collège sur ce temps de cours.

3. Quels enseignants ? Dans cette configuration c'est souvent un seul professeur, généralement de lettres, qui assure les ACT et les entraînements méthodiques. Parfois, en fonction du nombre d'élèves concernés, un autre professeur est sollicité.

4. Quelle régularité ? Dans ce cas de figure, les élèves ne bénéficient généralement que d'une heure ROLL par semaine (alternance ACT/ exercices de perfectionnement sur les 9 compétences). L'effectif du groupe évolue au moment de la passation des tests fin janvier : certains pourront être retirés du groupe, d'autres l'intégrer si l'équipe enseignante l'estime nécessaire. Mais il y a bien une continuité du groupe sur une période de plusieurs semaines.

II. Les ACT pour la classe entière :

En collège les moments réservés aux ACT sont distincts de ceux consacrés aux exercices de perfectionnement du fait de la mobilisation, essentielle, d'une équipe pluridisciplinaire pour mener les ACT.

Les moments dévolus aux ACT, voire aux exercices de perfectionnement, sont clairement indiqués sur les emplois du temps des élèves et des professeurs afin de rendre possible cette organisation en ateliers.

Deux schémas sont possibles :

A. Les élèves d'un même niveau sont brassés

1. Quels élèves ? Tous les élèves d'un même niveau ou d'un nombre défini de classes (ex : les 3 classes non bi-langues d'un collège) bénéficient du ROLL.

À l'issue des tests, tous les élèves sont répartis en groupes (de 8 à 10) d'une homogénéité contrôlée, afin de constituer les groupes d'ACT.

2. Quelle organisation ?

a) Seule l'heure d'ACT est mise en barrette, l'heure consacrée aux exercices de perfectionnement est assurée par le professeur de lettres de chaque classe.

b) L'heure d'ACT et l'heure consacrée aux exercices de perfectionnement sur les 9 compétences sont mises en barrette. Chaque collègue assurant l'ACT prend aussi en charge le groupe pour la partie exercices.

3. Quels enseignants ? Une équipe pluridisciplinaire prend en charge les ACT voire les entraînements. En effet, si le professeur de lettres de chaque classe est obligatoirement impliqué et la participation du professeur documentaliste fortement souhaitée, les ACT doivent être pensés et assurés par des professeurs de disciplines variées afin que les ACT ne se confondent pas avec le cours de français mais intègrent bien la recherche de la polyvalence en lecture.

B. Une équipe ROLL pour chaque classe :

1. Quels élèves ? Le ROLL peut être mis en place sans brassage des élèves issus de plusieurs classes. Dans ce cas une équipe de trois ou quatre professeurs, de disciplines différentes y compris la documentation, met en place le ROLL pour les élèves d'une seule classe. Les groupes sont établis à l'issue des tests selon une homogénéité contrôlée. Plusieurs équipes ROLL peuvent donc cohabiter dans un même collège.

2. Quelle organisation ?

a) Seule l'heure d'ACT est prise en charge par plusieurs professeurs et l'heure d'entraînement est assurée par le professeur de lettres de la classe.

b) Chaque collègue assurant l'ACT prend aussi en charge le groupe pour la partie exercices.

c) La fréquence des ACT au collège :

Dans ces deux configurations, les collégiens bénéficient de deux séances ROLL hebdomadaires, toute l'année : l'une pour l'ACT, l'autre pour les exercices sur les 9 compétences.

Une rotation des groupes est instaurée, généralement au retour de chaque période de vacances, pour que les élèves n'aient pas toujours le même enseignant en ACT. La composition des groupes peut évoluer légèrement au fil de l'année, en plus de la prise en compte des résultats des seconds tests.

III. Les ACT sur les temps d'accompagnement personnalisé

Il est également possible d'intégrer le ROLL aux activités menées en accompagnement personnalisé au collège. Ainsi, les équipes pédagogiques de 6ème et de 5ème, toujours pluridisciplinaires, mettent en place le ROLL pour les élèves qui en ont besoin, dans un cadre horaire où ils sont en groupe.

Travaux de l'équipe nationale

1) La synthèse de l'enquête de terrain conduite en 2013/2014, auprès des tuteurs et des enseignants, a permis d'orienter les travaux de l'équipe nationale pour l'année 2014/2015 et d'accompagner la formation au plus près des attentes. L'équipe nationale a pu ainsi adapter sa participation aux formations et séminaires académiques concernant les publics des tuteurs, chefs d'établissements et directeurs d'école, enseignants, en fonction des besoins. Cette mise à niveau a constitué l'un des chantiers de travail important de 2015 / 2016.

2) Refonte complète des tests sur la compréhension, abandon des tests en identification des mots au cycle 2. Réorganisation complète des activités de perfectionnement. Diversification et prolongement des ateliers de compréhension de texte – ACT (conduisant à l'apprentissage de stratégies de compréhension des divers types de textes). Test des tests et modification des tests de cycle 2, trop lourds.

3) Expérimentation du Roll en 5^{ème} de collège. Redynamisation du ROLL en 5^{ème}

4) Développement du tutorat.

5) Réalisation d'une évaluation approfondie dans l'académie de Paris. Evaluation du dispositif, tests phase définitive pour le cycle 3, puis expérimentation des nouveaux tests, pour étalonnage.

Perspectives

Poursuite du développement académique du dispositif dans les premier et second degrés, sur demande.

Poursuite de l'expérimentation grandeur réelle du nouveau système d'évaluation diagnostique et des nouveaux outils ressources mis à disposition (année 2016/2017) ; création des tests spécifiques pour la 5^{ème}. Poursuite de la mise en cohérence des activités automatiquement proposées pour un perfectionnement adapté à chaque besoin d'élève. Conception de dossiers, articulant mise en œuvre des ACT et des ateliers en autonomie.

Stabilisation des protocoles de la démarche générale autour de l'apprentissage de la compréhension partagée (la typologie des ACT, et des protocoles d'enseignement entièrement refondés).

Réflexion approfondie sur la valorisation du rapprochement interdegré, tant pour le suivi des élèves en difficulté que pour la formation des enseignants.

Développement du nouvel outil « la machine à lire » (expérimentation scolaire au cours de l'année 2016-2017), qui sera proposé~~e~~ dans le cadre de l'usage du ROLL. Rapprochement avec les municipalités pour les dotations numériques de classes.

Développement et première version bêta du dispositif associé, portant sur les mathématiques, « ROMA », par le CIFODEM.

Expérimentation du prolongement de la démarche autour du débat en médiation culturelle et de la production d'écrits.

Évaluation à grande échelle du dispositif.

Conclusion

Le dispositif Roll

- 1) Continue de s'étendre naturellement. L'équipe nationale contrôle et maîtrise cette extension pour permettre un suivi.
- 2) Continue de développer et d'actualiser ses démarches, contenus et ressources mis à la disposition des élèves, pour un meilleur apprentissage de la compréhension. Il s'inscrit en cela dans le cadre plus général de la prévention de l'illettrisme et du développement d'une langue française mieux maîtrisée.

Convention avec la Dgesco

La collaboration étroite avec la Dgesco permet le développement et le contrôle du dispositif sur le territoire. C'est un gage de légitimité et d'aide aux enseignants. Elle a été renouvelée en juillet 2016.

Note

Le dispositif bénéficie de 2 postes de personnels enseignants partiellement déchargés :

¼ temps pour la coordination nationale, l'évolution du dispositif et la médiation CIFODEM/DGESCO (personnel de l'académie de Paris mis à disposition auprès de la DGESCO).

½ temps pour la mise en œuvre et l'innovation numérique, l'actualisation du site et l'approfondissement des contenus numérisés ROLL/TFM/ROMA (personnel de l'académie de Dijon).

Ces décharges apparaissent essentielles pour permettre l'amélioration permanente d'un dispositif apprécié des enseignants et exploité en classe à destination notamment des élèves fragiles dans l'apprentissage de la compréhension en lecture/écriture.

Exemples de bilan : Dordogne 2015/2016, évaluation 2, tuteur Thierry Félix.

Statistiques générales

Export des données

Etablissements	538
• Maternelle	17
• Primaire	486
• Collège	30
• Autres	5
Enseignants rollers	1213

Elèves	5015
• GS	18
• CP	383
• CE1	669
• CE2	1170
• CM1	1435
• CM2	1209
• 6ème	131

Test narratif		
• Vrai	55.53%	
• Presque Vrai	21.8%	
• Presque Faux	14.03%	
• faux	8.64%	
Test explicatif		
• Vrai		51.64%
• Presque Vrai		22.68%
• Presque Faux		14.72%
• faux		10.96%

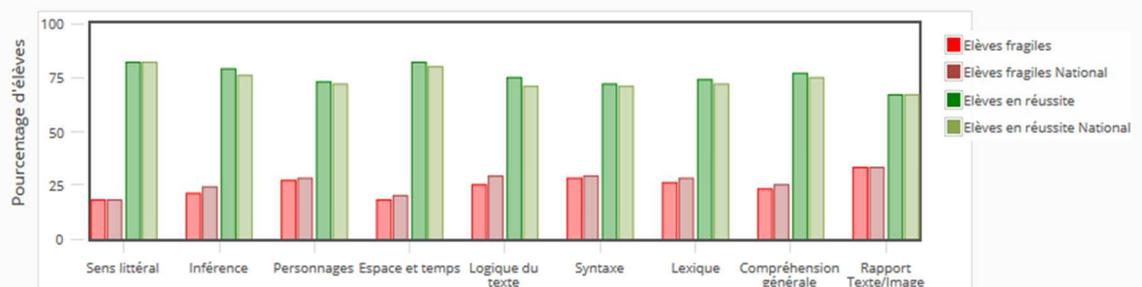
Toutes les compétences

	Sens littéral	Inférence	Personnages	Espace et temps	Logique du texte	Syntaxe	Lexique	Compréhension générale	Rapport Texte/Image
Faux	10.53%	12.75%	9.51%	9.24%	15.98%	17.09%	15.59%	13.17%	11.05%
Presque faux	18.84%	17.37%	16.8%	16.88%	17.36%	18.95%	18.9%	18.59%	22.05%
Presque juste	24.09%	30.59%	29.11%	24.28%	24.5%	25.55%	24.91%	28.25%	23.34%
Juste	46.54%	39.28%	44.58%	49.6%	42.16%	38.41%	40.6%	39.99%	43.56%

	Sens littéral	Inférence	Personnages	Espace et temps	Logique du texte	Syntaxe	Lexique	Compréhension générale	Rapport Texte/Image
En difficulté	18%	21%	27%	18%	25%	28%	26%	23%	33%
En réussite	82%	79%	73%	82%	75%	72%	74%	77%	67%

export des données

Bilan par compétence



export des données

Analyse du tuteur : avancées du dispositif d'évaluation-perfectionnement.

Il implique, en début d'année, une évaluation des compétences des élèves afin d'obtenir pour chacun d'eux un PROFIL de compétences. Bien sûr tout enseignant est capable de juger globalement le niveau d'un élève en lecture, mais une appréciation trop générale ne permet pas de proposer à chaque élève des activités de perfectionnement pertinentes, c'est-à-dire adaptées à son profil de compétences. Le dispositif ROLL poursuit un objectif de différenciation pédagogique qui repose sur l'évaluation fine des compétences (et des insuffisances) des élèves. Il offre une claire analyse des besoins de chaque élève et un premier ensemble de propositions d'activités. Fort de ces informations, l'enseignant peut alors personnaliser les parcours de perfectionnement en puisant dans la bibliothèque d'activités ou s'en inspirer pour en créer de nouvelles. Les élèves évoluent à des rythmes différents, ils réagissent ainsi différemment aux entraînements et aux ateliers. Il est donc indispensable de refaire une évaluation en début de période 3 pour vérifier comment le profil de chacun a évolué et s'assurer de répondre au mieux à des besoins nouveaux.

Perspectives :

L'analyse, année après année, des résultats aux nouvelles évaluations sera un élément de pilotage non négligeable, au niveau de chaque école, de la circonscription et du département. L'an 2 du nouveau dispositif apportera dès 2016/2017 ses premières indications.

Coût du dispositif en 2015 / 2016

1) **Pour le CIFODEM** – université Paris Descartes : le coût pour le développement des recherches, la création des outils de la démarche, le déplacement et la rémunération des personnels pour la formation, et surtout l'actualisation et la maintenance du site Internet ainsi que sa restructuration, est évalué à plus de 100 000 euros année.

2) **Pour la DGESCO** – Pas d'HSE fléchées Roll pour la formation au cours de l'année scolaire 2015 – 2016, du fait du renouvellement en cours de la convention DGESCO.

Moyens humains mis exceptionnellement à disposition : ½ ETP pour l'ensemble de la gestion et de la créativité numérique + ¼ ETP maximum pour l'évolution du contenu du dispositif et son évaluation, la coordination de la recherche fondamentale, le développement et la coordination académique.

La convention signée en 2016 prévoit 850 HSE/an et la mise à disposition du CIFODEM de 1.5 ETP pour la mise en œuvre du ROLL et de la M@L de 2016 à 2019.

3) **Dans les académies** - Coût dans le primaire et en SEGPA : photocopies de documents selon usage, aucun coût de fonctionnement. Coût dans le secondaire : moyens prélevés dans le cadre du service ou sur la DHG dans les établissements secondaires en réseaux (REP+, par exemple), pour des enseignements dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Parfois intervention du préfet des études sur temps de service sans élèves, parfois des HSE académiques pour favoriser les concertations interdisciplinaires. Perspective d'intégration dans le cadre de la contractualisation.

Le nouveau modèle d'évaluation du dispositif

- Des évaluations formatives, afin de repérer au plus près le profil de l'élève, pour agir ensuite.
- Deux évaluations dans l'année.
- Deux types de textes : narratif polygéré et explicatif polymorphe.
- Chaque compétence est évaluée deux fois par test pour améliorer la fiabilité des résultats.
- Un QCM repensé pour apporter plus de précisions.

Au cycle 3

Pour chaque question, quatre réponses possibles :

- Une réponse juste : au plus proche de ce que dit le texte.
- Une réponse partiellement juste : possiblement acceptable, avec prélèvement d'un élément pertinent dans le texte mais incomplet ou extrapolation d'un élément non-dit mais ne portant pas préjudice au texte. Cela ne met pas en péril la compréhension du texte.
- Une réponse partiellement fausse : prélèvement d'une information mais mauvaise application, ou information personnelle mal appliquée.
- Une réponse fausse : strictement fausse, une information incohérente ou contradictoire avec la compréhension du texte. La compréhension est mise en péril.

Note : Certaines questions cherchent à évaluer la stratégie de lecture. Il n'y a que des réponses potentiellement justes mais ne portant pas sur les mêmes indices. Ces questions permettent d'observer la stratégie de lecture de l'élève, sur quoi porte son attention ou ses éléments de construction de la représentation.

Deux niveaux de difficulté :

Niveau 1 : les bases. Les erreurs portent sur le programme d'un niveau de classe antérieur ;

Niveau 2 : les acquisitions du moment, le programme de la classe actuelle.

Le croisement des compétences permet d'établir un profil de lecteur pour chaque élève et une vision plus générale de la classe.

La compétence portant sur le rapport texte/images ne concerne pas le texte narratif. Nous donnons la priorité au texte « pur » pour le narratif. Nous n'avons pas choisi de textes issus d'albums.

La durée des tests : le fait de ne donner que deux tests au lieu de trois permet, malgré l'augmentation du nombre de questions, de ne pas augmenter le temps de passation.

Au cycle 2 :

Comme au cycle 3, deux types de textes sont évalués : un texte narratif et un texte explicatif sans illustration. Le texte est lu par l'enseignant.

Le modèle d'évaluation évolue par rapport au prototype expérimental, vers une simplification des procédures. Ce nouveau prototype sera expérimenté en cours d'année 2016/2017.